



Festival Communication santé :

Chèque santé® plébiscité par ses pairs,

Deux prix en une soirée !

A l'occasion de la remise des prix du Festival Communication Santé qui s'est déroulée le 8 janvier 2015 dans les locaux d'Orange Healthcare, la jeune start up **Care Labs SAS** à l'origine du 1^{er} titre prépayé dédié aux prestations santé, **Chèque Santé®**, a de nouveau brillé par son positionnement innovant et salvateur.

Alors que la commercialisation du Chèque Santé® a débuté le 2 janvier 2015 auprès des entreprises, le travail de l'équipe de cette jeune Start up a été doublement récompensé pour son service novateur. **Chèque Santé a non seulement reçu le Prix Start-up**, nouvelle catégorie de cette 25^e édition du Festival Communication Santé, **mais également le Prix spécial Club Digital Santé.**

A propos de Care Labs SAS - Chèque Santé®

Créée en juin 2014, la société CARE LABS SAS est émettrice de Chèque Santé®: le 1er titre prépayé dédié aux prestations santé. Via un outil technologique, constitué d'une plateforme SaaS et de deux applications mobiles permettant de commander et de gérer les crédits, Chèque Santé® met à disposition des médecins, des entreprises et des citoyens une solution complète de paiement de soins santé, entièrement dématérialisée, qui permet de rendre l'accès aux soins possible pour tous. Chèque Santé® est un titre prépayé fiscalement optimisé, véritable outil de management social pour les clients « employeurs » ; mais également une solution technique adaptée aux attentes du marché : une solution de paiement mobile pour le bénéficiaire permettant à l'affilié d'être réglé sous 48h.

En complément du Chèque Santé®, la société Care Labs propose des services connexes B to C et B to B complémentaires : place de marché, formation, système de communication entre affiliés et bénéficiaires, télé-consultation et micro-consultations ou encore big data.

Chiffres clés :

- 35 % des Français renoncent aux soins par manque de moyens
- 600€/ an restent à la charge des ménages après remboursement¹
- 300 000 professionnels de santé et thérapeutes (ostéopathes, psychologues, nutritionnistes...) ne sont pas remboursables

ESCAL Consulting

Séverine Oger

severine@escalconsulting.com

Tel : 01 44 94 95 71

Louis Davin

louis@escalconsulting.com

Tel: 01 44 94 95 67

06 60 23 99 26

¹ <http://www.securite->

[sociale.fr/IMG/pdf/generalisation_couverture_complementaire_sante_rapportcaam2013.pdf](http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/generalisation_couverture_complementaire_sante_rapportcaam2013.pdf)